

Mettre en oeuvre PowerVM Live Partition Mobility

Durée: 3 Jours **Réf de cours: AN33G** **Méthodes d'apprentissage: Intra-entreprise & sur-mesure**

Résumé:

Cette formation permet aux participants d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour implémenter PowerVM Live Partition Mobility sur des serveurs IBM Power Systems. Ils apprendront les pré-requis concernant Live Partition Mobility et pourront configurer HMC, les serveurs Virtual I/O et à gérer les partitions en préparation du réglage des migrations actives et inactives. De nombreux exercices permettront aux participants de réaliser diverses opérations sur Live Partition Mobility. Ce contenu est lié à l'ERC 2.0.

Public visé:

Cette formation avancée s'adresse à des personnes en charge du support technique AIX/Linux, aux administrateurs systèmes, aux architectes et aux ingénieurs ainsi qu'à toute personne ayant une connaissance technique de PowerVM Live Partition Mobility.

Objectifs pédagogiques:

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
 - Réaliser et surveiller les opérations PowerVM Live Partition Mobility
- Décrire les composants clés de Live Partition Mobility
 - Décrire les différences entre la configuration et les opérations sur les partitions active ou inactive avec Live Partition Mobility
- Décrire les paramétrages de configuration nécessaire pour les HMC, les serveurs Virtual I/O sources et cibles, et les LPAR mobiles
 - Décrire les considérations avancées de migrations et d'optimisation à l'aide de la commande migrpar

Pré-requis:

Avant cette formation, vous devez :

- Avoir suivi la formation [AN30G. Power Systems for AIX - Virtualisation I : Mise en oeuvre de la virtualisation](#) ou avoir des compétences équivalentes.
- Etre compétent sur la version 7 ou 8 de HMC, les opérations sur Virtual I/O Server (VIOS) et l'administration système AIX LPAR.

Contenu:

Consultez les objectifs pour en savoir plus sur ce cours.

Méthodes pédagogiques :

Support de cours officiel IBM remis aux participants

Autres moyens pédagogiques et de suivi:

- Compétence du formateur : Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées et ont au minimum cinq ans